

Initiatives ministérielles

l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 7569).

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, c'est certes agréable de pouvoir reprendre le débat après toutes les tactiques dont le NPD nous a gratifiés. Si je ne m'abuse, cela fait cinq jours que nous aurions dû débattre de la taxe sur les produits et services alors que nous n'avons même pas consacré huit heures à parler de la pire razzia fiscale jamais déclenchée dans l'histoire du Canada. C'est très malheureux de ne pas avoir l'occasion d'en discuter.

Et pour raccourcir ce débat, pour faire plus vite encore, le gouvernement a imposé la clôture pour la treizième ou la quatorzième fois.

• (1750)

Je voudrais parler de certains petits entrepreneurs et d'autres gens de ma circonscription qui s'inquiètent notamment des effets de la TPS car ils n'arrivent pas à comprendre que le gouvernement puisse songer à une telle mesure tout en maintenant les taux d'intérêt à un niveau aussi élevé depuis si longtemps. Le cours élevé de notre dollar nuit considérablement aux petites entreprises qui voient leurs ventes diminuer.

Je donne pour exemple le cas de Deacon Brothers, un fabricant de vêtements de Belleville. Cette entreprise familiale, je dis bien une entreprise familiale, existe depuis environ 87 ans. Elle a annoncé la construction d'une nouvelle usine l'an dernier. Elle s'appropriait à déménager dans ses nouveaux locaux en mai. Mais il y a environ un mois, elle a annoncé que son carnet de commandes pour ce printemps était vide à cause de la baisse de ses ventes. Cette entreprise compte 40 employés.

Le président suppléant (M. Paproski): À l'ordre, s'il vous plaît. Si les députés veulent poursuivre leur conversation, auraient-ils l'obligeance de le faire derrière le rideau?

M. Vanclief: Merci, monsieur le Président. Elle avoue que, connaissant les répercussions qu'aura la taxe sur les produits et services sur ses activités et son industrie, elle se savait condamnée. Pour éviter tous les embêtements, les tracasseries administratives et le déménagement, elle a décidé de fermer ses portes et de congédier 40 personnes.

Les petits entrepreneurs sont fatigués, surmenés et dépassés par les événements. Lorsque je rentre chez moi,

en fin de semaine, ils me demandent quand le Canada modifiera son régime fiscal pour le rendre plus équitable envers les personnes à revenu faible et moyen et envers les petits entrepreneurs. Je leur réponds que je n'ai pas l'impression que ce sera sous le gouvernement actuel. Le gouvernement a augmenté les taxes 31 fois en cinq ans et ne semble pas se rendre compte de l'incidence de ses décisions sur les petites entreprises.

J'ai également relevé dans un article publié au Vermont, aux États-Unis, que les Américains pensent que le prélèvement de la taxe sur les produits et services au Canada leur sera bénéfique, puisqu'elle fera augmenter de 7 p. 100 le coût des produits et des services chez nous ce qui incitera encore plus de Canadiens à franchir la frontière pour faire leurs achats.

Depuis quatre ou cinq ans, le gouvernement s'efforce paraît-il, de gérer les affaires du Canada à une époque raisonnablement prospère entrecoupée de quelques cycles d'essor rapide. Je n'arrive pas à croire qu'il n'ait pas pu faire mieux. Le gouvernement se vante de sa gestion financière, pourtant la dette totale du Canada a doublé au cours de ces cinq ans.

Je veux vous lire un extrait du numéro du *Wall Street Journal* paru le 10 janvier 1990, un extrait d'une publication que même les Conservateurs respectent. Voici:

Les conservateurs augmentent les taxes sans réduire le déficit. . . Ce n'est pas facile de faire faillite quand votre revenu double en cinq ans, mais le gouvernement progressiste conservateur du Canada ne recule pas devant la tâche.

Et on ajoute:

M. Wilson a échangé une augmentation de taxe contre une autre lorsqu'il a ramené sa taxe sur les produits et services de 9 à 7 p. 100 et augmenté l'impôt personnel de certains particuliers.

Il n'est pas facile de faire ce que le gouvernement a fait avec le déficit, mais à force d'effort il a réussi à le doubler.

Mes électeurs me posent des questions, par exemple: «Est-ce que ce sera une taxe commune avec les provinces?» Je réponds que non. «Sera-t-elle visible?» «Non, pas nécessairement.» «Allons-nous retirer les prétendus avantages dont nous parle le ministre des Finances en ce qui concerne la réduction de la taxe de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants?» «Enfin, le ministre dit qu'il ne peut le garantir.»

Ces jours derniers, j'ai eu d'intéressantes conversations avec plusieurs vendeurs d'automobiles. Le gouvernement a tenté de convaincre les contribuables que sur le prix d'une automobile ils allaient économiser 13,5 p. 100 à